

◆ INFO PARENTS ◆

2012 - 2013 10 septembre 2012

N° 2

REUNIONS DE RENTREE

Les réunions de rentrée des parents de l'école se dérouleront dans les conditions suivantes:

Les quatre classes de maternelle:
mardi 18.09 à 20 h

CP: vendredi 14.09 à 20h.

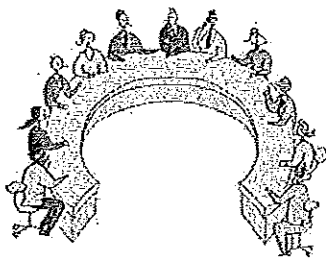
CP (M Huguenot): vendredi 14.09 à 20h.

CE1 (Mme Salvi): sera précisé très prochainement.

CE2: jeudi 13.09 à 20h.

CE2 (M Huguenot): vendredi 21.09 à 20h.

CM1 et CM1-2: mardi 25.09 à 20h.



Ces moments seront l'occasion d'une rencontre permettant d'établir le portrait de la classe et son organisation, de présenter le programme de l'année et d'échanger autour de problèmes divers.

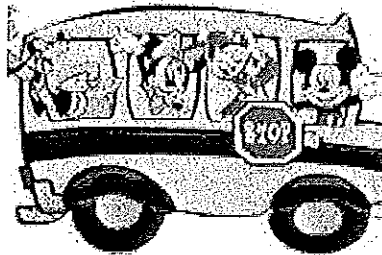
Cas de parents séparés

Le parent séparé qui souhaite recevoir à son domicile les informations (concernant l'école ou son enfant) est invité à remettre à l'enseignant de la classe un jeu de 10 enveloppes timbrées et libellées à son adresse personnelle.

Les informations seront alors transmises par ce biais.

SECURITE

Transports scolaires



Les enfants fréquentant une classe maternelle seront confiés à l'accompagnatrice par les parents (ou par la personne responsable mandatée), l'opération inverse s'effectuant au retour.

Les enfants des classes élémentaires feront en sorte d'avoir un comportement exemplaire: *calme, poli, respectueux du matériel et des consignes* de l'accompagnatrice ou du chauffeur.

La carte de transport de cette année précise clairement les diverses obligations de chacun (adulte et enfant).

Le Président du Syndicat Intercommunal ou le directeur se chargeront d'intervenir en cas de problèmes.

Il convient également de faire part au directeur des problèmes rencontrés pour obtenir la carte de transport afin de régulariser au plus vite la situation.

PARASITES

Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants et surveiller fréquemment la tête des enfants. Il existe désormais des produits très efficaces. En cas d'alerte, en informer l'école.

Feuille de renseignements

Les parents voudront bien compléter et retourner à l'école la feuille de renseignements (verte).

Ils veilleront tout particulièrement à communiquer les numéros de téléphone utiles (signaler le cas des numéros en liste rouge), leur adresse email (si elle est utilisée régulièrement et signaleront, dans la rubrique "santé" les problèmes d'ordre sanitaire rencontrés par l'enfant (allergies, traitements, conduite particulière à tenir en cas d'accident, ...).

Stationnement

Le parking en face de l'école est réservé aux parents d'élèves; il convient donc de s'y garer et d'éviter d'utiliser le parking "enseignants" ou celui réservé à l'usage exclusif des autobus.



Les parents veilleront à bien (faire) utiliser le passage pour piéton qui offre une visibilité acceptable dans les deux sens.

En cas de problèmes de déplacement de l'enfant on peut bien sûr se rapprocher de l'école pour utiliser alors l'entrée par la BCD.